

**COMMISSION NATIONALE D’EVALUATION
DES DISPOSITIFS MEDICAUX ET DES TECHNOLOGIES DE SANTE**

AVIS DE LA CNEDiMTS
10 mars 2020

Faisant suite à l'examen du 10/03/2020, la CNEDiMTS a adopté le projet d'avis le 10/03/2020.

Radiation de la liste des produits et prestations :

La Société MEDTRONIC FRANCE SAS informe la Commission qu'elle ne commercialise plus la référence de la bioprothèse valvulaire aortique implantée par voie artérielle transcutanée dans le tableau ci-dessous et demande par conséquent sa radiation de la liste des produits et prestations remboursables. Cette référence est inscrite sous nom de marque.

Code LPPR	Intitulé	Référence à radier
3288467	Bioprothèse valvulaire, transcutanée, aortique, MEDTRONIC, COREVALVE EVOLUT, AOA	MCS-P4-23-AOA

La Commission prend acte de cet arrêt de commercialisation. Le besoin étant couvert par ailleurs, elle émet en conséquence un avis favorable à la radiation de la liste des produits et prestations mentionnés à l'article L 165-1 du code de la sécurité sociale.

Avis 1 définitif